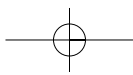
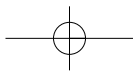
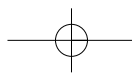


Burkina Faso







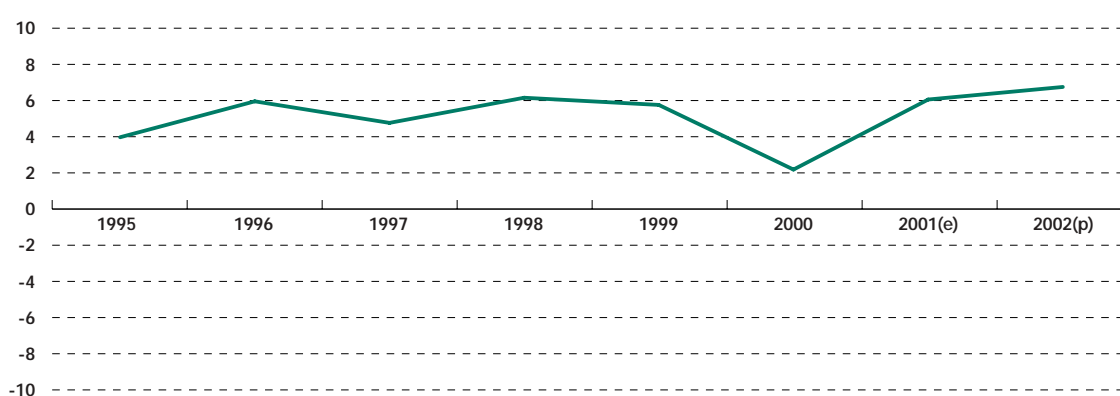
Burkina Faso

LE BURKINA FASO est un pays dont les performances économiques dépendent fortement des chocs externes en raison de la prédominance de l'agriculture d'exportation – notamment du coton – et de l'importance de l'aide extérieure dans le financement de l'économie. Il fait partie des pays les plus pauvres au monde avec plus de 61 pour cent de la population vivant sous le seuil de un dollar par jour. Il enregistre cependant depuis 1995 une croissance économique annuelle significative de l'ordre de 5.5 pour cent. La conjonction d'un contexte international et de conditions climatiques défavorables a entraîné un ralentissement net des activités en 2000 au regard du dynamisme des années précédentes. Cet essoufflement provient de la

vulnérabilité du Burkina Faso à la hausse du dollar et du cours des produits pétroliers, à la baisse du prix du coton, à une pluviométrie faible et aux tensions politiques et sociales en Côte d'Ivoire. Néanmoins, la perspective de meilleures récoltes dans le secteur cotonnier, associée à une bonne tenue des investissements – aidée par la stabilité politique du pays, ses progrès de gouvernance et sa crédibilité sur le plan international qui lui permet d'entretenir de bonnes relations avec les bailleurs de fonds – devraient tirer la croissance à hauteur de 6.1 pour cent en 2001 et de 6.8 pour cent en 2002.

Le Burkina Faso dépend fortement du secteur cotonnier et de l'aide extérieure

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume



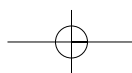
81

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du FMI et des autorités nationales.

Développements économiques récents

L'agriculture et les activités de transformation qui lui sont liées constituent le moteur principal de la croissance au Burkina Faso. Au total, le secteur agriculture, élevage, forêt, chasse et pêche emploie la majeure partie de la population (88 pour cent en 1997), constitue 70 pour cent des recettes d'exportation et représente plus de 40 pour cent du PIB.

En 2000, le secteur primaire a enregistré une croissance négative en volume de l'ordre de -4.2 pour cent, statistique la plus faible depuis la dévaluation du franc CFA. Cette contre-performance est le résultat d'une mauvaise pluviométrie qui a entraîné une baisse sensible de la production céréalière. La production brute serait de 2 287 400 tonnes en 2000, en baisse de 15.3 pour cent par rapport à la campagne 1999/2000. Le déficit alimentaire céréalière net atteindrait 400 000 tonnes avec pour conséquence une hausse des prix dans



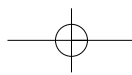
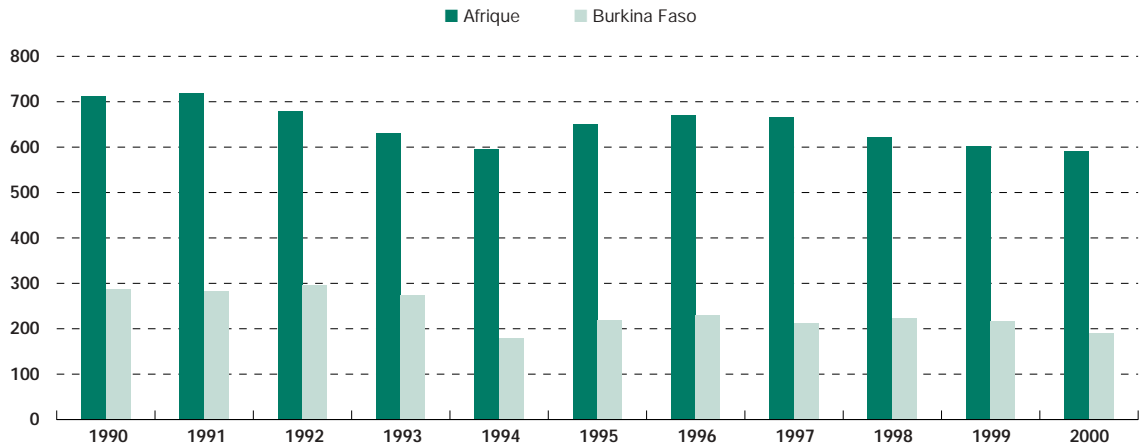


Figure 2 - PIB par habitant au Burkina Faso et en Afrique (en dollars courants)



Source : estimations des auteurs sur la base des données du FMI.

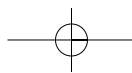
les zones déficitaires du Nord. Afin de pallier le déficit et d'éviter la famine, les autorités ont fait appel à la communauté internationale pour la mise en œuvre d'un programme d'aide alimentaire d'urgence de 65 000 tonnes qui ont été distribuées sur le terrain avec l'aide des ONG.

Au-delà de la forte dépendance aux variations climatiques, la filière céréalière souffre du manque d'organisation des opérateurs qui se traduit par des prix aux producteurs très bas, ainsi que par une mauvaise gestion des stocks. Dans une initiative pour encadrer la production céréalière, les autorités ont participé début 2001 à la mise en place de la Soprofa (Société de Promotion des Filières), société détenue à 75 pour cent par des privés et qui devrait, par la suite, être chargée de la gestion des intrants, des financements et de la collecte des récoltes. Les modalités de fonctionnement de cette nouvelle structure ne sont néanmoins pas encore précisément définies, la pertinence des subventions publiques étant notamment largement débattue dans le contexte de désengagement généralisé de l'État.

Dans le secteur du coton, la dévaluation de 1994, ainsi que des réformes structurelles au sein de la filière (en faveur notamment d'une plus grande participation des producteurs à la gestion de la Sofitex, Société des Fibres Textiles) ont permis une croissance importante de la production en 1996 et 1997. La production de coton graine est passée de 143 000 tonnes en 1994 à 214 000 en 1996 et à 338 000 en 1997. Ces gains ont en partie été préservés par la suite en dépit de la chute du prix mondial et des attaques parasitaires, grâce à l'amélioration de la productivité. En 2000, malgré la mauvaise pluviométrie, la récolte est en progression de 8 pour cent par rapport à la campagne précédente qui se situait à 254 000 tonnes. Les dirigeants de la Sofitex s'attendent pour la campagne 2001/2002 à une production record d'environ 400 000 tonnes en raison de l'augmentation des surfaces cultivées de 30 pour cent, de la hausse des prix aux producteurs fixés à 200 FCFA et du retour de Burkinabè¹ de Côte d'Ivoire.

Malgré la concurrence des importations en provenance d'Asie, la culture du riz tient une place grandissante dans l'économie burkinabè. Les autorités

1. Douze mille Burkinabè seraient rentrés à la suite des troubles en Côte d'Ivoire. Leur retour devrait soutenir la production de coton dans la mesure où ils ont reçu une aide gouvernementale (sur fonds de la communauté internationale) pour s'installer dans la zone cotonnière et participer à l'augmentation des surfaces cultivées.



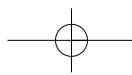
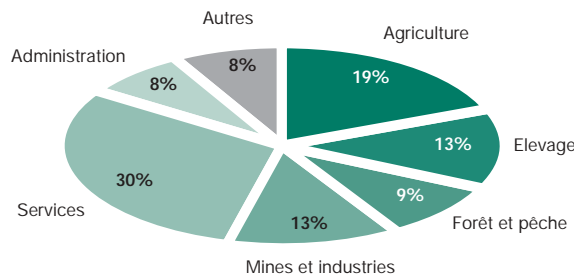
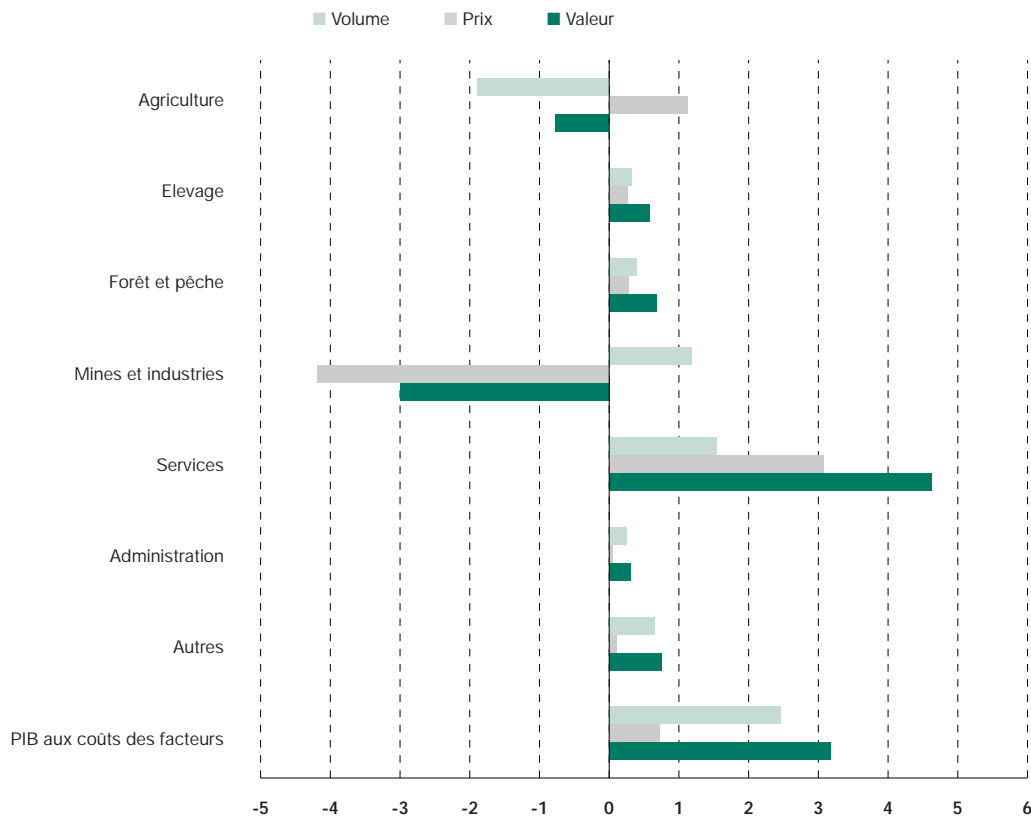


Figure 3 - Ventilation sectorielle du PIB en 2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances.

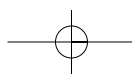
Figure 4 - Contributions à la croissance du PIB en 2000



Source : Estimations des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances.

ont mis en place des politiques de mise en valeur de la filière (par le biais, entre autres, de projets d'irrigation) qui ont pratiquement permis de doubler la production en 6 ans (de 53 800 tonnes en 1993 à 94 200 en 1999 et 103 100 tonnes en 2000). Un plan d'appui à la filière de 10 milliards de FCFA (14 millions de dollars) sur fonds européens est en cours afin d'augmenter

l'emblavement de 6 000 ha supplémentaires et la production de 18 000 tonnes par an à l'horizon de 2006. Les améliorations restent cependant limitées par la faible capacité de décorticage du pays (qui se fait uniquement au niveau individuel). Les autorités comptent aussi sur la production de fruits et légumes pour développer et diversifier l'agriculture. Là encore,



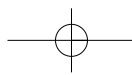


Figure 5 - Evolution de la production et des prix du coton au Burkina Faso



Note : La production et les prix aux producteurs sont définis par rapport au coton graine. Le prix international donné par la Banque mondiale s'applique au coton fibre, il a donc été converti en équivalent coton graine selon le taux de conversion de 42 pour cent.

Source : Agence Française de Développement et Banque mondiale.

84

cependant, la filière souffre de l'insuffisance des moyens de transport et de la déficience des infrastructures de conditionnement.

Malgré des investissements massifs, le secteur minier n'a pas connu le développement escompté. La production d'or a culminé en 1997 à 4 tonnes grâce à l'exploitation de la mine de Poura. Depuis lors, la chute du prix de l'or au plan international a entraîné un net ralentissement des activités (exploitation et exploration). En 2000, le secteur minier représentait moins de 0.5 pour cent du PIB. Tant que les prix ne remontent pas, la grande exploitation restera peu rentable en raison de coûts de production de l'ordre de 300 dollars l'once. Néanmoins, les autorités se tournent actuellement vers le secteur de la petite mine qui leur paraît beaucoup plus prometteur en raison de coûts d'exploitation plus faibles.

Le secteur manufacturier ne représente que 13 pour cent du PIB (et encore est-il dominé principalement

par les unités d'égrenage de coton et l'industrie agro-alimentaire). Il a lui aussi connu un ralentissement net de sa croissance en volume en 2000 par rapport aux années précédentes. Les entreprises du secteur se plaignent du coût trop élevé de l'énergie, mais surtout du regain de concurrence (qu'ils estiment souvent déloyale) consécutif à l'accord tarifaire douanier effectif au sein de l'UEMOA depuis le 1^{er} janvier 2000. De fait, le secteur informel est très développé au Burkina Faso et il semblerait que la fraude se soit étendue après la dévaluation, en relation avec la libéralisation de l'économie et la multiplication des échanges avec l'extérieur. De son côté, l'administration fiscale manque de moyens et de capacités pour exercer un contrôle efficace.

Le secteur tertiaire représente une part importante du PIB : environ 40 pour cent. Il a connu en 2000 un accroissement proche des 6 pour cent, en légère baisse par rapport à la moyenne enregistrée entre 1995 et 1999. Si le commerce domine le secteur, c'est le domaine

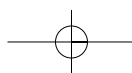


Tableau 1 - Composantes de la demande (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Formation brute de capital	23.8	26.1	29.5	30.7	30.2	27.8
Publique	10.2	14.6	16.1	16.3	16.9	15.4
Privée	13.6	11.5	13.4	14.4	13.3	12.3
Consommation finale	91.2	90.8	87.6	89.2	88.2	86.8
Publique	11.1	10.6	11.7	12.2	11.8	11.1
Privée	80.1	80.2	75.9	77.0	76.4	75.7
Solde extérieur	-15.0	-16.9	-17.1	-19.9	-18.4	-14.6
Exportations	13.3	15.6	13.0	12.4	10.9	12.1
Importations	-28.3	-32.5	-30.1	-32.3	-29.3	-26.7

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances.

des transports qui a été particulièrement dynamique sur la période en raison de sa libéralisation et des investissements entrepris dans les infrastructures routières.

Sur le plan de la demande, l'investissement a été particulièrement dynamique ces dernières années. Ainsi, le taux d'investissement a crû de 23.8 pour cent en 1995 à 30.7 pour cent en 2000. Cette croissance importante est le résultat à la fois d'un fort accroissement des investissements publics, et d'un rebond sensible de l'investissement privé à l'occasion du sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine et de la Coupe Africaine des Nations, tous deux organisés au Burkina Faso en 1998. L'investissement a aussi profité de l'amélioration du taux d'épargne.

Cependant, le dynamisme de la demande dépend aussi grandement des transferts financiers en provenance de l'importante communauté burkinabè établie à l'étranger. Environ 5 millions de Burkinabè vivent hors des frontières du Burkina Faso (sur une population interne de 11.8 millions d'habitants), dont 3 millions en Côte d'Ivoire. Or, les conflits ethniques qui se sont multipliés dernièrement en Côte d'Ivoire ont affecté les performances internes sur plusieurs plans : le rapatriement des travailleurs burkinabè a, à court terme, entraîné des problèmes logistiques tandis que la diminution des transferts de capitaux (de 51 milliards de FCFA en 1999 à 36.1 milliards en 2000, soit de 72 millions de dollars à un peu plus de 50 millions de dollars) a fait baisser la demande.

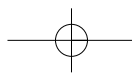
Politique macro-économique

Politique budgétaire et monétaire

Le Burkina Faso est sous programme du FMI depuis 1991. Il a connu successivement trois programmes triennaux soutenus par une facilité d'ajustement structurel renforcée qui ont permis un assainissement des finances publiques.

De 1991 à 1999, les recettes budgétaires ont enregistré une croissance constante, de l'ordre de 21 pour cent par an en moyenne, grâce à l'amélioration des performances fiscales en termes d'élargissement de l'assiette et d'efficacité de la collecte des taxes aux importations et de l'impôt sur le revenu. Dans le domaine des impôts indirects, la TVA a été instaurée en 1993 et réduite à un seul taux (18 pour cent) en 1995. Les revenus du gouvernement (hors dons) ont par conséquent augmenté de 11.9 pour cent du PIB en 1995 à 15.3 pour cent en 1999. Les recettes fiscales restent cependant en-deçà des critères de l'UEMOA dont le plancher est fixé à 17 pour cent du PIB. De plus, malgré cette amélioration, les finances publiques continuent de dépendre fortement des financements extérieurs puisque les dons se montent à 9.3 pour cent du PIB en 2000, soit environ 40 pour cent des recettes totales.

Les dépenses sont en augmentation régulière depuis 1995 avec une réallocation en faveur de l'investissement (1997 est la date charnière à laquelle les dépenses en



capital ont dépassé les dépenses courantes). Au 1^{er} janvier 1999, une réforme de la fonction publique a instauré une échelle de salaires plus large, ainsi qu'un système de promotion basé sur le mérite. Parallèlement, les dépenses de santé et d'éducation ont été augmentées.

Leur part dans les dépenses courantes est passée de 28 pour cent en 1996 à 32.6 pour cent en 1999 tandis que leur part dans les investissements connaissait une hausse plus importante encore : de 10.3 pour cent en 1997 à 17.6 pour cent en 1999.

Tableau 2 - Tableau des Opérations Financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Recettes totales (avec dons)^a	19.6	20.4	24.4	23.2	23.7	22.6
Recettes fiscales	11.1	12.3	14.2	12.9	14.4	14,1
Dons	7.7	7.0	9.1	9.3	8.3	7.5
Dépenses totales (et prêts nets)^a	21.5	23.4	27.9	27.4		
Dépenses courantes	11.5	10.6	11.7	12.4		
<i>sans les intérêts</i>	<i>10.1</i>	<i>9.7</i>	<i>10.8</i>	<i>11.3</i>	<i>12.4</i>	<i>11.6</i>
Salaires	5.4	4.8	5.3	5.6	5.3	5.0
Paiements d'intérêts	1.4	0.9	0.9	1.1		
Dépenses en capital	10.2	12.8	16.2	14.8	15.5	14.0
Solde primaire	-0.5	-2.2	-2.6	-3.2	-4.3	-3.1
Solde global	-1.9	-3.0	-3.5	-4.2	-5.3	

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

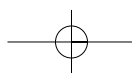
Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances et du FMI.

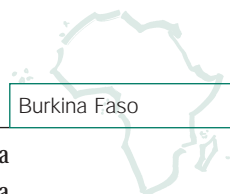
En raison des chocs exogènes subis par l'économie en 2000, les objectifs en matière de finances publiques ont connu une importante révision à la baisse au cours de l'exercice. Les recettes ont donné lieu à un réajustement sensible lié au ralentissement des activités (baisse mécanique du rendement de la TVA) et à l'entrée en vigueur du tarif extérieur commun de l'UEMOA (selon les autorités, les pertes fiscales seraient de 25 milliards de FCFA, soit environ 35 millions de dollars). Elles ont aussi souffert de la dégradation des relations avec la Côte d'Ivoire à partir d'octobre 2000 et du ralentissement du commerce qui a suivi. De plus, afin d'éviter une répercussion trop importante sur les prix intérieurs, les autorités ont choisi d'atténuer l'impact de la hausse des prix internationaux du pétrole en réduisant la fiscalité sur l'essence ordinaire. Le budget a parallèlement enregistré une réduction sensible des prêts à l'ajustement en raison des suspicions suscitées par le rapport des Nations Unies sur l'implication du Burkina Faso dans le trafic de diamants en Sierra Leone. Certains bailleurs de fonds ont préféré attendre les conclusions définitives de l'ONU avant d'honorer les financements pour lesquels ils s'étaient engagés, entraînant ainsi le retard de certains investissements.

En conséquence, les dépenses budgétaires ont enregistré en 2000 une baisse par rapport à 1999, essentiellement expliquée par une diminution des dépenses d'investissement. Sur le plan des dépenses courantes, en revanche, le poste salaires a excédé les objectifs en raison de la redéfinition de l'échelle salariale qui a entraîné un relèvement général de la grille plus important que prévu.

A court terme, le gouvernement compte poursuivre l'amélioration des finances publiques par le biais d'une rationalisation des dépenses (renforcement de la transparence dans la gestion, amélioration de l'efficacité et intensification du contrôle). Sur le plan des recettes, beaucoup reste à faire sachant que le secteur prépondérant de l'économie (le secteur agricole) n'est pas fiscalisé, tandis qu'au sein même des secteurs soumis à la fiscalité, des opérateurs échappent à l'impôt. La faiblesse des recettes entraînerait à court terme l'approfondissement du déficit primaire.

Comme les autres pays de l'UEMOA, le Burkina Faso présente un taux de change fixe par rapport au franc et sa politique monétaire est conduite par la BCEAO,





ce qui laisse la politique budgétaire comme principal levier d'action. En 2000, le taux d'inflation a connu une baisse sensible à la suite de la récolte exceptionnelle de céréales de 1999. Sur les derniers mois de 2000 ainsi qu'en 2001, cependant, l'inflation est légèrement plus élevée en raison de la mauvaise récolte céréalière. Elle atteignait 5 pour cent en cumulé en juillet 2001. Cette tendance laisse craindre pour 2001 un dépassement du critère des 3 pour cent fixé par l'UEMOA même si deux autres effets pourront contrebalancer cette hausse : la baisse des cours du pétrole et la perspective d'une bonne récolte pour la campagne 2001/2002.

Position extérieure

Les exportations du Burkina Faso sont très peu diversifiées. Le coton représente à lui seul 50 pour cent

des revenus. Cette position prédominante rend la balance des paiements largement dépendante de la conjoncture dans ce secteur. L'élevage constitue le deuxième poste d'exportation à 20 pour cent. L'or y contribue pour 4 pour cent, tandis que les produits manufacturés et autres produits agricoles comptent pour les 26 pour cent restant. Les importations sont constituées pour leur part par des biens d'équipement à hauteur d'un tiers, par des biens intermédiaires pour environ 30 pour cent, par des produits pétroliers (18 pour cent) et des produits alimentaires. La destination principale du commerce est l'Europe (environ 50 pour cent des échanges). L'UEMOA (principalement la Côte d'Ivoire) vient en deuxième position avec un quart des échanges.

La balance commerciale du Burkina Faso est structurellement déficitaire en raison de la faiblesse des

Tableau 3 - Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	1995	1998	1999	2000	2001 (e)	2002 (p)
Balance commerciale	-10.8	-12.4	-13.0	-14.4	-14.0	-11.1
Exportations de biens (f.o.b.)	10.3	12.8	10.1	9.4	8.5	9.4
Importations de biens (f.o.b.)	-21.2	-25.2	-23.1	-23.8	-22.5	-20.5
Services	-4.9	-4.9	-4.6	-4.7		
Revenu des facteurs	-0.5	-0.5	-0.7	-0.9		
Transferts courants	10.4	7.5	5.7	5.4		
Solde des comptes courants	-5.8	-10.3	-12.6	-14.5		

Source : Estimations et prévisions des auteurs sur la base des données du ministère de l'Economie et des Finances et du FMI.

capacités d'exportation. De 1995 à 1998, la croissance des exportations a été plus que compensée par l'augmentation des importations (principalement en biens d'équipement). La vitalité des importations a répondu à un afflux d'investissements directs étrangers motivé par le dynamisme du secteur minier et du BTP. Depuis 1998, les exportations stagnent en raison des aléas rencontrés dans les secteurs cotonnier et aurifère. En 2001 et 2002, de meilleures récoltes dans le secteur cotonnier devraient permettre de réduire le déficit commercial.

Les investissements directs étrangers ont connu une meilleure mobilisation en 2000 qu'en 1999 en raison de la libéralisation dans le domaine de la

téléphonie. Ils devraient continuer à être soutenus au cours des prochaines années du fait du processus de privatisations.

La dépendance par rapport aux financements étrangers est un trait important de l'économie burkinabè. Fin 1999, la dette du pays était extérieure à 97 pour cent et multilatérale à 85 pour cent. Cependant, parce que la dette extérieure est constituée par des dons à 40 pour cent, sa valeur actualisée nette ne représente que 26.4 pour cent du PIB alors même que la dette nominale atteint 59 pour cent. La dette intérieure, principalement contractée auprès des banques commerciales, a pour sa part considérablement baissé en 2000.

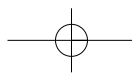
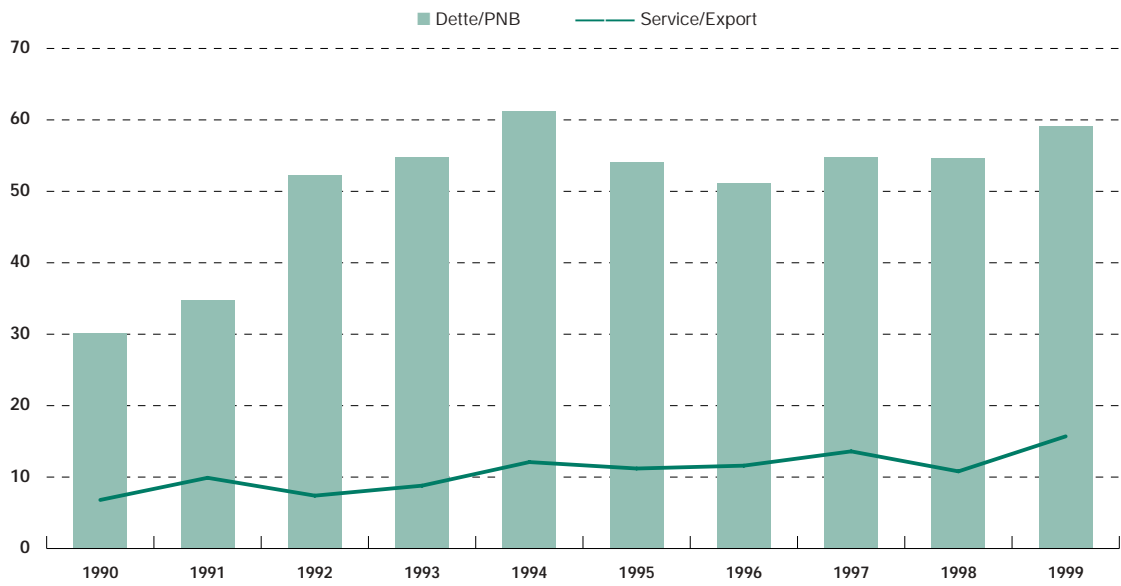


Figure 6 - Part de l'encours de la dette dans le PNB et ratio du service sur les exportations de biens et services



Source : Banque mondiale (2001), *Global Development Finance*.

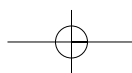
Le Burkina est l'un des premiers pays à avoir été déclaré éligible à l'initiative PPTE (en septembre 1997). Il a atteint son point d'achèvement en juillet 2000, lui donnant droit à une réduction de dette atteignant 400 millions de dollars (229 en valeur actualisée nette) et a automatiquement été qualifié pour l'initiative PPTE renforcée lui accordant une réduction supplémentaire de 300 millions de dollars (169 en VAN). Le point d'achèvement de l'initiative complémentaire a été retardé de quelques mois jusqu'en septembre 2001², date à laquelle le pays doit produire le rapport d'étape au point d'achèvement. En raison de sa caractéristique de pays pilote, le Burkina Faso subit les attermoissements d'une initiative encore à ses débuts. Alors même que le pays a été qualifié pour une série de réductions de dette dès 2000, certains bailleurs mettent du temps à signer les accords de désendettement. Ainsi dans le cadre de l'initiative PPTE, le Burkina aurait dû recevoir un allègement du service de la dette de 11 milliards de FCFA (15.5 millions de dollars) en 2000, mais seuls 7 milliards (9.8 millions de dollars) ont effectivement été mobilisés. En 2001, seuls 17 milliards (23.9 millions

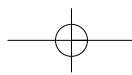
de dollars) sur 25 (35 millions de dollars) sont susceptibles d'être mobilisés.

Questions structurelles

Depuis 1995, le Burkina Faso a largement progressé dans la voie des réformes structurelles tout en ayant réussi à s'approprier le processus. Dans le but de favoriser l'environnement des affaires, la Chambre de commerce et d'industrie a été restructurée tandis que le droit des affaires était modernisé sur la base des principes de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Afin de favoriser la transparence et la participation, le secteur du coton a été réformé de façon originale, dans le sens d'une implication des producteurs dans la gestion de la Sofitex (Société des Fibres Textiles). Le système judiciaire, et notamment la cour suprême ont été restructurés, un audit du Département de la défense a été mené et le plan national pour la bonne gouvernance mis en œuvre.

2. Pour permettre au pays une meilleure concertation avec ses partenaires sociaux.





Un premier programme de privatisations, aujourd'hui en voie d'achèvement, a été amorcé en 1991 qui envisageait le retrait de l'État de 45 entreprises de taille moyenne. De cette première liste, 25 entités ont effectivement été cédées au secteur privé, 5 sont toujours en cours de privatisation, 12 ont été ou sont en liquidation et 3 ont été retirées du programme³. Les autorités tirent un bilan positif de cette première vague de privatisations qui, fin décembre 1999, avait rapporté au budget de l'État 10.8 milliards de FCFA (soit environ 17.5 millions de dollars) et lui avait permis de réduire les subventions de 20.5 milliards de FCFA (33.5 millions de dollars) en 1991 à 1.4 milliards de FCFA (2.3 millions de dollars) en 1999. Sur le plan social, les entreprises cédées ont conservé leur niveau de main-d'œuvre (elles l'ont même accru légèrement, de 135 emplois), tandis que les liquidations entraînaient la perte de 1 047 emplois. Le climat de forte contestation sociale qui a accompagné les premières privatisations a entraîné en 1998 une réorientation de la stratégie sur le volet de reprise du personnel.

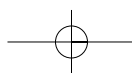
Cette première vague de privatisations ne concernait cependant que des entités de petite taille au caractère peu stratégique. Les autorités se sont engagées en juillet 2001 dans une nouvelle série de privatisations qui touche cette fois-ci au secteur sensible des infrastructures. Deux groupes principaux ont été dégagés : les entreprises devant donner lieu à un désengagement partiel (au nombre de 9), et celles pour lesquelles le désengagement total est envisagé (11). Dans la première catégorie se situent les secteurs névralgiques de l'eau (ONEA), de l'électricité (Sonabel) et des hydrocarbures (Sonabhy). Parallèlement, les autorités envisagent de se désengager complètement des quelques sociétés au sein desquelles elles possèdent encore des participations résiduelles. Ce nouveau programme devrait démarrer en octobre 2001 par une campagne d'information. Malgré la volonté des autorités de procéder rapidement, il est peu probable que ces privatisations d'envergure se concrétisent dans un avenir proche.

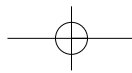
Le Burkina Faso est un pays enclavé disposant d'infrastructures routières insuffisantes. Le manque de routes est un frein sérieux à la scolarisation des enfants, ainsi qu'au développement du commerce. Depuis 10 ans cependant, d'immenses progrès ont été accomplis en ce domaine. D'une seule route en direction du Ghana, il a été réalisé 15 000 km de routes classées (dont 2 000 revêtues), 7 000 km de routes tertiaires et 46 000 km de pistes rurales. Dernièrement, les autorités ont choisi de mettre l'accent sur le développement des pistes rurales comme axe majeur de la lutte contre la pauvreté. De cette façon, elles espèrent accompagner le développement du secteur agricole en favorisant le désenclavement de l'intérieur du pays.

Dans le domaine du chemin de fer, le domaine est constitué d'une seule voie de 622 km reliant Kaya à la frontière ivoirienne. Cette ligne est connectée au réseau ivoirien et est exploitée essentiellement pour les activités de cargo (à 50 pour cent pour le transport d'hydrocarbures). La société Sitarail qui en assure l'exploitation depuis 1995 a dernièrement réussi à opérer un redressement spectaculaire des activités (le fret est passé de 240 000 tonnes en 1994 à 896 000 en 2000). Le transport de passagers connaît de son côté une certaine stagnation en raison d'un prix du billet et d'une durée du trajet (36 heures) largement prohibitifs. Sur le plan aérien, la cession de la compagnie nationale Air Burkina en février 2001 au groupe Aga Khan (à hauteur de 56 pour cent) devrait permettre un accroissement des capacités : le repreneur prévoit une desserte élargie au Sénégal et à l'Afrique centrale.

Jusqu'aux troubles de 1999, la Côte d'Ivoire jouait le rôle de port de transit pour le Burkina (80 pour cent du commerce burkinabè transitait par Abidjan, les 20 pour cent restant étant acheminé par Lomé). Récemment, cependant, le Burkina a cherché à diversifier ses zones d'approvisionnement et s'est tourné vers le Ghana (partenaire traditionnel du pays) pour se constituer une nouvelle voie d'accès au golfe de Guinée.

3. Pour être transférées au ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche ou rétrocédées au propriétaire à la suite de la révision d'un jugement du tribunal.





Le pays compte ainsi profiter de services portuaires deux fois moins chers et d'une plus grande facilité de déplacements que chez son voisin ivoirien. De façon à favoriser ce commerce, le Ghana a entrepris d'importants travaux d'aménagement dans le port de Tema.

Dans le domaine énergétique, le Burkina Faso présente l'un des taux d'électrification les plus bas de la région : 10 pour cent en moyenne, fortement concentrée dans les zones urbaines de Ouagadougou (70 pour cent de l'électricité produite) et de Bobo Dioulasso (20 pour cent). Le prix de l'électricité est élevé (86 FCFA – 0.12 dollars - pour la basse tension, 110 FCFA – 0.15 dollars - pour la haute tension), mais n'a pas augmenté depuis 1994. Depuis avril 2000, le réseau de Bobo Dioulasso est connecté au réseau ivoirien. Une étude est en cours pour estimer la pertinence d'une extension jusqu'à Ouagadougou. Cependant, même en cas de conclusion positive, l'interconnexion ne se ferait pas avant 2005. En attendant, pour couvrir l'augmentation de la demande dont la croissance est estimée à 11 pour cent pour les cinq prochaines années, les autorités ont tenté d'ouvrir le secteur à des opérateurs privés. Les discussions ayant échoué sur le prix du kWh, une augmentation de 30 MW des capacités de la centrale de Ouagadougou a été décidée, dont 10 dès 2002. Pour l'instant, le bois reste la source principale d'énergie des ménages, ce qui cause un déboisement important.

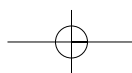
Le secteur des télécommunications est pour sa part en voie de libéralisation. A présent, l'Onatel est l'unique opérateur de téléphonie fixe. Il partage cependant depuis mai 2000 le marché de la téléphonie mobile avec deux autres compagnies : Telecel Faso et Celtel. En avril 2001, l'interconnexion des réseaux a été effectuée. L'ouverture du réseau mobile a eu pour conséquence directe la baisse des tarifs du téléphone cellulaire en janvier 2000, tandis que les communications fixes connaissaient une réduction de 20 pour cent en mai 2000.

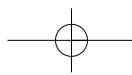
En raison de la forte dépendance du pays à l'égard de l'agriculture et de la récurrence des sécheresses, l'eau constitue un enjeu stratégique majeur pour le Burkina Faso. Une nouvelle approche a été adoptée par les autorités à l'occasion d'un projet de loi voté en février

2001 qui met fin à la gratuité de l'eau. L'eau utilisée à des fins commerciales (à l'occasion de grands travaux, par exemple) devra désormais être payée, ce qui suppose cependant des capacités de contrôle importantes de la part des autorités.

Le système financier est peu développé mais a connu d'importantes réformes à partir de 1991, date à laquelle l'État s'est engagé auprès des institutions de Bretton Woods à se retirer du secteur bancaire. Depuis, la situation financière des banques n'a cessé de s'améliorer tandis que le secteur devenait de plus en plus concurrentiel. L'arrivée en 1997 et 1998 de deux nouvelles banques (Ecobank et Bank of Africa) a permis de mettre fin au duopole de fait de la BICIA-B (Banque internationale pour le commerce, l'industrie et l'agriculture) et de la BIB (Banque internationale du Burkina) qui possédaient jusque là 69 pour cent des parts de marché, en portant à sept le nombre de banques présentes sur le territoire. En raison de la faible bancarisation de la population (6 pour cent environ), ces arrivées ont entraîné un accroissement significatif de la concurrence avec pour conséquence une baisse importante des marges d'intermédiation et une incitation à une offre de financement plus diversifiée. Cependant, si les banques se caractérisent par une forte liquidité des ressources à court terme, elles manquent de ressources à long terme. De plus, les crédits des banques se concentrent principalement sur les financements de campagne agricole (essentiellement ceux de la Sofitex). Les autres secteurs déplorent la timidité de la politique de crédit à leur égard. Les banques répondent en soulignant le manque de lisibilité comptable des entreprises et les normes prudentielles contraignantes imposées par la BCEAO.

Parallèlement au système bancaire, des efforts importants ont été entrepris dans le domaine de la microfinance. L'expérience du Burkina Faso en ce domaine a commencé très tôt, dès 1972, dans le but de mobiliser l'épargne en milieu rural. Très vite, elle s'est étendue aux zones urbaines. Elle tend de plus en plus à combler le manque d'instruments de financement en devenant, par exemple, un outil de développement des PME/PMI. En raison de cette forte croissance, les organismes de microfinance font face à des problèmes





accrus de sécurité des transactions et risquent de s'éloigner de leur vocation initiale d'instruments de lutte contre la pauvreté.

Contexte politique et social

Le Burkina Faso est un pays stable sur le plan politique qui a cependant vu se développer depuis quelques années un climat de tensions sociales. Le pays est dirigé depuis le coup d'État de 1987 par le président Blaise Compaoré. Les dernières élections législatives de 1997, les présidentielles de 1998 et les municipales de 2000 ont réaffirmé la domination du parti présidentiel⁴. Cela n'a pas empêché le pays de traverser une période de crise sociale intense au cours de laquelle ont émergé divers mouvements de protestation issus des milieux étudiants, syndicaux et politiques. Le détonateur des troubles a été l'assassinat en décembre 1998 de Norbert Zongo, directeur de publication de l'*Indépendant*. L'événement a entraîné un fort ressentiment populaire repris par une opposition en mal de légitimité depuis ses défaites électorales accablantes. La crise a abouti à l'adoption d'un certain nombre de réformes politiques et institutionnelles qui ont permis de désamorcer les tensions, même si aujourd'hui, le conflit reste toujours larvé.

Ces événements ont en effet eu une influence directe sur la limitation du nombre de mandats présidentiels (à deux) et la réduction de leur durée à cinq ans. Ils ont aussi incité les autorités à adopter une nouvelle loi électorale ainsi qu'une loi sur le financement des partis dont les objectifs affichés étaient d'augmenter la participation des partis d'opposition à la vie politique afin d'éviter la radicalisation des positions. Cette nouvelle armature législative accompagne un mouvement de fond, renforcé au début des années 90, de décentralisation et de déconcentration des pouvoirs. En comparaison avec les pays alentour, le Burkina Faso est en effet relativement avancé dans son processus de décentralisation. Sur le plan urbain, les élections

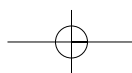
municipales de 2000 ont consacré une deuxième génération de maires tandis que les premières communes rurales sont prévues pour 2003. Le choix du pragmatisme et de la progressivité a permis d'accompagner la réforme d'un certain nombre d'instruments qui devraient permettre un meilleur transfert des ressources et des compétences. Cet ensemble d'évolutions suggère une ouverture politique du pays, une amélioration de la transparence et souligne le caractère participatif de la société burkinabè.

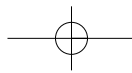
Sur le plan international, la situation s'améliore également. Le Burkina a dernièrement été blanchi par les Nations unies de toute responsabilité dans le trafic de diamants en provenance de Sierra Leone. Cette décision lui rend une crédibilité internationale d'autant plus cruciale que la Commission européenne émettait des doutes à ce sujet et menaçait de suspendre son aide en cas de collusion.

Les statistiques démographiques donnent un aperçu très pessimiste de la situation sanitaire du pays. En termes d'indice de développement humain, le pays est classé 172 sur une échelle de 174 pays (seuls le Niger et la Sierra Leone ont un classement inférieur). L'espérance de vie est l'une des plus basses de la sous-région (45.4 ans selon la division de la population de l'ONU sur la période 1995-2000), bien qu'elle soit certainement sous-estimée puisque l'enquête démographique de 1998 suggère plutôt une statistique de l'ordre de 54 ans. La mortalité infantile est inférieure à celle du Mali, mais reste supérieure à 86.6 pour mille. La mortalité juvénile est très élevée, autour de 155 pour mille, en raison du paludisme, de la malnutrition et des maladies infectieuses qui frappent 29 pour cent des enfants de 0 à 5 ans. De plus, le Burkina est particulièrement touché par le VIH (la prévalence atteint 6.4 pour cent, deuxième rang dans la région après les 10.8 pour cent de la Côte d'Ivoire).

Dernièrement, il y a eu une augmentation du nombre des unités médicales. Cependant, globalement,

4. Le parti présidentiel a remporté 101 des 111 sièges à l'assemblée nationale, 43 des 49 communes du Burkina Faso, tandis que Blaise Compaoré était réélu à la présidence dès le premier tour.





la couverture sanitaire du pays reste insuffisante et largement inégale selon les régions. Les autorités doivent faire face à deux difficultés principales : la pénurie de personnel qualifié et la mauvaise répartition de ce personnel sur le territoire. Ouagadougou concentrerait ainsi plus de 47 pour cent des agents de santé pour une population de 980 000, c'est-à-dire 8.3 pour cent de la population totale. En réponse à ces limites, le plan national de développement sanitaire décennal élaboré par le ministère de la Santé en 2001 prévoit l'élargissement de la couverture sanitaire et le développement des ressources humaines.

Malgré de nets progrès par rapport au début des années 90, le taux de scolarisation primaire brut reste faible (à 42.7 pour cent) avec de fortes inégalités garçons/filles, un tiers seulement de ces dernières étant scolarisées. Les inégalités entre régions sont aussi importantes. Les taux de scolarisation oscillent entre 76 pour cent dans le centre et 15 pour cent dans la zone sahélienne. La faiblesse de la scolarisation tient en grande partie à la pression exercée par la pauvreté. Les parents pauvres et souvent illettrés ne réalisent pas toujours l'intérêt de l'école, mais perçoivent en revanche son coût d'opportunité. Elle doit beaucoup aussi à l'insuffisance des infrastructures. Ainsi, les sureffectifs sont fréquents, le nombre d'enfants par classe étant en moyenne de 54.5, mais pouvant monter jusqu'à 150. Au total, 75 pour cent de la population peut être considéré comme illettré.

Le Burkina Faso conduit depuis 1995 une politique volontariste au profit de l'éducation de base. Le budget alloué à cette dernière est passé de 45 pour cent du total destiné à l'enseignement en 1990 à 58 pour cent en 2000. Les autorités comptent renforcer ce mouvement et accroître la part de l'éducation de base dans le budget de 13 pour cent en 1999 à 20 pour cent en 2009. A cet effet, le plan décennal 2000-2009 s'est assigné la construction de 2 013 salles de classe par an, l'amélioration de la qualité de l'enseignement de base *via* la formation de 2 067 nouveaux enseignants chaque année et le développement de 4 000 centres d'alphabétisation.

Sur le plan des études universitaires, les tensions sociales des dernières années ont entraîné la fermeture

de l'université et l'invalidation de l'année scolaire 1999/2000. Les concessions faites aux étudiants ont cependant calmé le mouvement de protestation, ce qui a permis la réouverture de l'université en janvier 2001 et la tenue des examens dans le calme.

Une enquête de l'Institut national de statistiques et de démographie, menée en 1998, suggère que, malgré la croissance enregistrée dernièrement par le pays, la pauvreté serait en légère augmentation (45.3 pour cent contre 44.5 pour cent en 1994). La situation se serait dégradée dans les zones urbaines où la pauvreté serait passée de 10.4 pour cent de la population à 15.9 pour cent tandis qu'elle baissait légèrement en milieu rural. Malgré cette évolution, la pauvreté continue de toucher essentiellement le monde rural (les producteurs céréaliers en majorité). L'approfondissement de la pauvreté est un sujet d'inquiétude pour les autorités qui pensaient avoir réuni les conditions économiques (la croissance) et politiques (la stabilité) pour une amélioration. De fait, le Burkina Faso s'est penché sur la question de la pauvreté de façon relativement précoce. Le pays entretient aussi de très bonnes relations avec les bailleurs de fonds, ce qui lui permet de maintenir un niveau élevé d'aide publique au développement. La faiblesse des résultats provient donc essentiellement d'un manque de coordination et de suivi des programmes. Les autorités comptent à la fois sur une meilleure observation de la pauvreté par le biais de l'observatoire de la pauvreté, une meilleure mobilisation des ressources au travers de l'initiative PPTE et le dynamisme de la société civile pour permettre la bonne mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

